



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 17 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Olivier CARNOT, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, David RODRIGUES, Chrystelle LEPAGE, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Timoté FRANCE.

Ont donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Marie-Claire CHAMBARET
Laurie FILLÂTRE à David RODRIGUES
Constance GUEY à Timoté FRANCE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / III / 5 - 7.1 Budget Primitif 2026

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles, L.2312-1 et L.1612-26,
VU la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026, publiée au Journal officiel le 20 février 2026,

VU le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025, relatif à la généralisation du compte financier unique et à l'harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements,

VU la délibération n° 2023 / XII / 1 – 7.1 du Conseil municipal du 21 décembre 2023 portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

VU la délibération n° 2026 / II / 2 – 7.1 du Conseil municipal du 9 avril 2026 portant adoption du règlement budgétaire et financier suite au renouvellement de l'assemblée délibérante du 15 mars 2026,

VU la délibération n° 2026 / II / 3 – 7.1 du Conseil municipal du 9 avril 2026 prenant acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2026,

VU la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles au budget primitif 2026,

CONSIDÉRANT que le budget primitif 2026 a fait l'objet d'un envoi, avec les rapports correspondants, à l'ensemble des membres du Conseil municipal en date du 10 avril 2026,

CONSIDÉRANT la présentation faite en séance,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2026 dont la balance générale s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses et recettes	4 454 780,00 €
Section d'investissement :	Dépenses et recettes	3 101 006,70 €

AUTORISE Madame le Maire à procéder, pour l'exercice comptable 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny



Publié le : 27/04/2026

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par Le Maire (1),
A Cerny, le 10/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Cerny, le 23/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cerny, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



A collection of approximately 18 handwritten signatures in black ink, arranged in three columns. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. Some names are partially legible, such as 'Léon Tournier' at the top left, 'Rajoux' in the middle, and 'Golis' and 'Léonard' on the right side. The signatures are spread across the lower half of the page.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget primitif 2026

.....
Date de décision: 23/04/2026

Date de réception de l'accusé 27/04/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : III_2026III571

Identifiant unique de l'acte : 091-219101292-20260423-III_2026III571-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-21910129200056-091012-BP-2026-27042026000000.xml (99_BU-091-219101292-20260427-III_2026III571-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 2026-III-5-7.1 Budget primitif 2026.pdf (70_DE-091-219101292-20260427-III_2026III571-BF-1-1_2.pdf)
délibération n° 2026-III-5-7.1 BP 2026

Annexe : Présentation brève et synthétique du budget 2026.pdf (71_AN-091-219101292-20260427-III_2026III571-BF-1-1_3.pdf)
Présentation synthétique du budget 2026